



LES ESSENTIELS du Conseil municipal

Mardi 8 avril 2025



FINANCES

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Conseil municipal a adopté le compte de gestion et **le compte administratif 2024 avec un résultat propre de l'exercice de 724 000 € en fonctionnement** qui viendra alimenter le budget 2025 de la Commune. Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 12,6M€.

Les dépenses de personnels représentent 70% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Ce pourcentage reflète à la fois le choix de la Municipalité de conforter ses services à la population, de maintenir en régie plusieurs actions évitant ainsi l'inflation sur les marchés publics et celui de contenir les autres dépenses de fonctionnement tels que les fluides avec une baisse de 45 000€.





FINANCES

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

En 2024, la contribution de notre budget à celui du CCAS est passée de 220K€ en 2023 à 313K€ en 2024 pour permettre, notamment, la délivrance des paniers inflations.

La commune a réalisé en 2024 des dépenses d'investissement à hauteur de 3,146 M€ comprenant notamment la déconstruction de la friche de l'ex Enita, l'aménagement de la Plaine des Aiguissons, la végétalisation de la Place Centrale ou encore l agrandissement du Dojo de l espace Mendès France.

Il est à souligner **le très faible encours de dette de la Ville** de Quetigny qui a encore diminué passant de 380 000€ en 2023 à 359 000€ en 2024. Il équivaut à une dette de 422€/habitant.



BUDGET

ADOPTION DU BUDGET 2025

Le Conseil municipal a adopté le budget 2025 à une large majorité avec seulement 2 voix contre sur les 6 voix que compte l'opposition !

Le budget 2025 est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à plus de 15,8 M€. Le budget est équilibré en dépenses et en recettes d'investissement à près de 9,6M€ dont 5,8M€ d'investissements réels.

Notre budget de fonctionnement révèle :

- ▶ Notre choix de maintenir **un service public de proximité** avec des agents sur le terrain
- ▶ Notre volonté de ne répercuter **aucune hausse de prix sur les usagers** des services publics.
- ▶ Celui de **ne pas avoir recourt au levier fiscal** dans ce contexte d'inflation subie de plein fouet par les citoyens
- ▶ Le maintien d'une **politique éducative ambitieuse** avec plus de 5 millions d'euros soit 38% de budget de la Ville
- ▶ C'est aussi, **l'augmentation du budget du CCAS** pour accroître nos aides facultatives aux personnes en situation de précarité avec notamment l'augmentation du panier inflation ou **l'ouverture de la bourse sport et culture aux adultes non imposables.**





BUDGET

ADOPTION DU BUDGET 2025

En 2025, nous poursuivrons nos engagements avec :

- ▶ La préparation pour l'installation de l'école **VA-TEL** et la démolition de la friche urbaine (193K€)
- ▶ La poursuite de la **coulée verte entre la Place Centrale et la Plaine des Aiguisons** et la déconstruction de l'ex bâtiment Léo Lagrange plébiscité par les habitants : pour un montant de 792K€
- ▶ Notre plan global de **rénovation et de nouveaux équipements sportifs** concerté avec les usagers: Plaine Mendès France et aux Cèdres pour un montant de 2,1M€
- ▶ Les **projets en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique** avec la poursuite du projet de rénovation du restaurant scolaire des Aiguisons (100K€), la rénovation de l'éclairage public sur les voies communales (324K€), la poursuite des études thermiques de notre patrimoine (126K€).



FINANCES PAS D'AUGMENTATION DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE FONCIERE

La Commune fait le choix **de ne pas augmenter la pression fiscale sur les Quetignois**. La Ville n'augmentera donc pas ses taux de taxe foncière cette année, comme en 2023 et en 2024.

Les augmentations ressenties par les propriétaires relèvent du vote des parlementaires lors de la loi de Finances 2025.



ESPACE PUBLIC

SQUARE JEANNETTE ET JEAN NICOLAS

La Ville inaugurera très prochainement le square aux abords de la résidence intergénérationnelle.

Ce square, aménagé par la Ville de Quetigny pour un montant de 400 000 euros bénéficiant de subventions du fonds vert et du Département avait fait l'objet d'une concertation avec les riverains pour son aménagement.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la dénomination du square en l'honneur et en mémoire de Jeannette et Jean NICOLAS résistants – déportés ayant vécus à Quetigny.

Retrouvez leurs histoires

<https://www.quetigny.fr/jeannette-et-jean-nicolas>